



➤➤ **CHARTRE DES PARENTS** Année 2021 / 2022

- ✂ Le parent fait **confiance** aux chefs et cheftaines, ainsi qu'à l'équipe de groupe. Et les chefs, cheftaines et équipe de groupe informent et impliquent les parents !
- 👏 Il n'hésite pas à aller à leur rencontre et partage ses remarques **constructives** avec tact.
- ➡ Il répond aux demandes (email, téléphone, ...) des bénévoles.
- * Il s'assure que son enfant porte **la chemise et le foulard** du groupe, ainsi qu'une **tenue adaptée** au scoutisme tout au long de l'année.
- ✂ Il veille à ce que ce son enfant soit **présent** aux activités et **respecte les horaires**. Il prévient, au plus tard 48h avant l'activité de l'absence de son enfant par email à l'adresse : contact@sgdf-pevele-melantois.fr
- ⚙ Dans la mesure du possible, il **participe** aux diverses rencontres avec les familles, pour mieux connaître l'équipe bénévole, et rencontrer d'autres parents.
- ➡ Il s'intéresse à la progression de son enfant et aux activités vécues.
- 👏 **Chaque famille accueillera 1 fois dans l'année une équipe de 4 à 6 jeunes** (dans laquelle est son enfant) pendant 3 ou 4h et le parent assurera l'animation de cette rencontre scout avec les conseils et activités proposés par les chefs et cheftaines. Vous serez guidé, pas d'inquiétude 😊
- 🏠 Il fait profiter au groupe de **ses compétences**. Un appel pour certains services sera probablement réalisé en cours d'année (rangement de matériel, entretien du parc du monastère de Bouvines, ...).

Exemple de compétences : joue d'un instrument de musique, chant, conte, secourisme, cuisine, menuiserie, ... Et vous, quel est votre talent ? : _____

📧 Mail : _____

📞 Tel : _____

👏 Nom : _____

Signature :